

Économie : quelques éclaircies dans la grisaille

Nul n'ignore que la conjoncture économique est particulièrement difficile, ici comme ailleurs. Toutefois, selon Alex Vinciguerra, directeur général de la Caisse de développement économique de la Corse (CADEC), notre île est aujourd'hui dans une phase de mutation profonde qui la ferait sortir peu à peu de sa dépendance marquée vis-à-vis du tourisme et du BTP. Ce qui pourrait augurer de lendemains meilleurs. De plus, les perspectives d'action de la CADEC pour l'année 2015 sont encourageantes puisque, grâce à un mixte fonds de marché/fonds publics, elle est en mesure de proposer des aides plus conséquentes aux entreprises.

Constatez-vous, à votre niveau, une situation économique difficile en Corse ?

Oui, notamment pour les trésoreries d'entreprises. Et plus particulièrement les très petites entreprises. Je pense notamment au secteur du bâtiment qui souffre énormément en ce moment. Néanmoins, nous continuons d'avoir un flux d'investissement. Ce que nous souhaitons, c'est qu'il se développe.

Dans quelles directions ?

Principalement vers le tourisme, le service et le commerce. Grâce aux avances remboursables, nous poussons tous les secteurs liés aux énergies renouvelables ou à l'innovation. Nous espérons qu'ils pourront développer l'économie du futur en Corse.

Faites-vous le constat qu'il n'y a pas d'économie en Corse, hormis le tourisme ? Car tout ce que vous venez de citer découle plus ou moins du tourisme...

C'est vrai que le tourisme tire tout le reste. Une bonne saison touristique permet aux industries agro-alimentaires de vendre davantage. Les producteurs ont bien entendu plus de facilité pour vendre si la saison est satisfaisante. Néanmoins, nous avons sur cette île quelques entreprises qui sortent du champ touristique et ont un rayonnement qui devient désormais national et même quelquefois international. En ce qui nous concerne, nous avons une logique de développement basée sur la logique de l'escalier. La première marche est bien entendu la création de l'entreprise. Nous devons accompagner les entreprises au moment de leur création. D'ailleurs, la moitié



Alex Vinciguerra

des interventions de la CADEC est axée sur la création et sur la transmission. La deuxième marche est le développement. Il faut structurer les entreprises. Grâce à notre filiale Corsabail, nous arrivons à construire des bâtiments, des hôtels avant de structurer l'entreprise. La troisième marche est l'exportation.

C'est à ce moment-là qu'on considère que l'entreprise devient pérenne ?

Dès qu'une entreprise franchit la mer, elle exporte. Dès qu'une entreprise exporte, elle se consolide et parvient à se rentabiliser de façon beaucoup plus forte. Mais pour répondre plus précisément à votre première question, au-delà du tourisme, nous avons également quelques entreprises dans le domaine des nouvelles technologies qui aujourd'hui arrivent à trouver leur place au niveau mondial.

Est-ce que déconnecter l'économie corse du tourisme permettrait de mieux l'asseoir ?

Très certainement. Plus une économie est diversifiée et plus elle est solide. L'économie corse est fragile à cause de ça, justement. Si nous continuons à avoir en Corse une économie de tourisme balnéaire, il suffit d'une mauvaise saison pour tout mettre par terre. Il est donc important d'insister sur la diversification de l'économie. Néanmoins, lorsqu'on a quelque chose qui fonctionne, notre devoir est de l'accom-

pagner. Nous parlons aujourd'hui de tourisme à partir d'entreprises familiales et non pas de grands groupes. C'est une des spécificités de la Corse et ça fonctionne à peu près bien. Nous avons également l'agro-alimentaire qui suit la courbe du tourisme et fonctionne également à peu près bien. Nous avons aussi le bâtiment, qui subit des difficultés, mais nous pouvons considérer qu'il s'agit du réajustement d'un secteur qui avait pris un petit peu trop d'ampleur à un moment donné. Nous devons faire en sorte d'arriver à diversifier cette économie et surtout à l'inscrire dans une économie du futur. Il faut décider, comme le conseil d'administration de la CADEC l'a d'ailleurs fait, de soutenir des initiatives innovantes. Je vous annonce par exemple que nous allons participer au financement d'une nouvelle structure qui va nous permettre de créer les outils de demain.

Dans le contexte actuel, le fait que la CADEC puisse proposer des aides plus conséquentes, n'est-ce pas une performance ?

Je ne sais pas si c'est une performance mais en tout cas il s'agit d'une évolution notable puisque nous passons d'un système qui était basé sur des fonds publics à un système qui est aujourd'hui une société financière de plein exercice. C'est-à-dire qu'elle va aller chercher ses ressources sur le marché financier, avant d'aller les mettre à la disposition des entreprises.

Etant donné les conditions économiques que nous connaissons, le mixte public-privé y compris en matière de financement, est-ce désormais incontournable ?

Ce qui est à peu près certain pour nous c'est que nous ne pouvions pas rester sur le modèle public. Aujourd'hui, nous avons une baisse massive des dotations publiques dédiées à l'accompagnement des entreprises. Cela se vérifie à différents étages et ce, que ces entreprises soient européennes, avec une baisse du FEDER, qu'elles soient nationales avec un désengagement de l'Etat, ou même régionales avec les réductions très fortes des dotations de la collectivité. Nous devons donc absolument trouver une alternative afin de pouvoir continuer à faire notre métier de développeurs.

Concrètement, sur l'exercice 2015, où va l'argent que vous recueillez ?

Il va servir à deux grandes fonctions principales. La première est de pouvoir faire auprès des entreprises des avances remboursables. Ce qui devrait permettre de faire émerger des projets qui, eux-mêmes, vont permettre aux banquiers de venir cofinancer avec nous des projets de développement d'investissement. À la CADEC, nous considérons que les crédits font l'investissement et que ce même investissement crée de l'emploi. C'est la logique même de l'investissement capitaliste. Mais ce dont nous manquons encore en Corse aujourd'hui, c'est de crédits puisque le volume de crédits à l'équipement par entreprise est encore très faible.

Ces avances remboursables sont des compléments de financement d'investissement. Est-ce parce que l'entreprise peut bénéficier de cette avance qu'elle peut ensuite compléter son emprunt ?

L'avance remboursable a trois grandes vertus. La première, vous l'avez décrite, c'est qu'il s'agit d'un complément de financement. La deuxième, et non des moindres, elle se fait à taux zéro et ce grâce à l'aide de la Collectivité territoriale. Enfin, la troisième est qu'elle constitue une avance. C'est-à-dire qu'elle va venir sur le compte des entrepreneurs avant que le projet ne se réalise. De ce fait, elle va pouvoir déclencher la réalisation du projet.

Et augmente donc la crédibilité de celui qui emprunte ?

Bien sûr. Cela permet à celui qui emprunte d'avoir un atout supplémentaire au moment où il rencontre son banquier.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini.**